



AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE
SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS
- Brèves économiques de Tunisie et de Libye -
Semaine du 6 au 12 décembre 2019

Tunisie :

- *L'Assemblée des Représentants du Peuple a adopté le Projet de Loi de Finances 2020 le 10 décembre 2019.*
- *Le déficit commercial à prix courants sur les 11 premiers mois de l'année 2019 s'est accru de +2,7% en glissement annuel.*
- *L'Allemagne a accordé à la Tunisie 300 MEUR sous forme de crédits additionnels.*
- *Selon la Compagnie de phosphates de Gafsa (CPG), la production de phosphates en Tunisie a atteint près de 3,5 M de tonnes de janvier à novembre 2019, et sur l'année entière, elle pourrait être supérieure de 15% à celle de 2018.*

Libye :

- *La Compagnie nationale pétrolière a confirmé l'approbation par la Libye de l'acquisition par Total de 16,33% des parts de Marathon Oil dans la concession de Waha Oil.*
- *La compagnie pétrolière de Benghazi aurait tenté d'exporter du pétrole illégalement à quatre reprises et continuerait de contrôler l'approvisionnement en carburant à l'Est.*

TUNISIE

- *L'Assemblée des Représentants du Peuple a adopté le Projet de Loi de Finances 2020 le 10 décembre 2019.*

Mardi 10 décembre 2019, l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP) a adopté le Projet de Loi de Finances (PLF) 2020 à une large majorité (127 voix pour, 50 voix contre et 4 abstentions). Le budget de la Tunisie s'élèvera à 47,227 Mds TND en 2020, soit +9,5% par rapport à 2019. En outre, le déficit budgétaire devrait être limité à -3,0% du PIB en 2020 (soit 3,907 Mds TND), après -3,5% du PIB en 2019 selon la Loi de Finances Complémentaire (LFC) 2019. Cette baisse du déficit serait permise par un renforcement des recettes fiscales (+9,2% à 31,76 Mds TND), notamment celles liées à l'impôt sur le revenu (+13,2%) et à la taxe sur la valeur ajoutée – TVA (+7,2%). En outre, les subventions baisseraient fortement (-12,7% à 4,18 Mds TND), surtout celles sur le carburant (-25,93% à 1,88 Md TND). A contrario, la masse salariale dans la fonction publique continuerait de progresser (+10,9% à 19,03 Mds TND) et représenterait 15,1% du PIB en 2020. Il est important de préciser qu'en % du PIB, l'investissement public n'aura jamais été aussi faible en Tunisie (5,4% du PIB en 2020). Enfin, la dette publique diminuerait à 74,0% du PIB en 2020, contre 75,1% du PIB en 2019 selon la LFC. Les principales hypothèses retenues pour établir ce PLF sont une croissance économique en Tunisie de +2,7% en 2020 (que le ministre des finances M. Ridha Chalghoum justifie entre autres par une production record d'huile d'olive et par l'entrée en exploitation à venir du champ gazier de Nawara), un prix moyen du baril de Brent de 65 USD, une hausse des importations tunisiennes en valeur de +9,0% en 2020, ainsi qu'une dépréciation du dinar tunisien de -5,3% face à l'euro et de -3,2% face au USD selon le ministre des finances M. Ridha Chalghoum. Parmi les nouvelles dispositions votées qui ne figuraient pas dans le texte initial, il y a le relèvement du taux de la contribution sociale de solidarité (CSS) de 1% à 3% pour les banques résidentes et non résidentes, les établissements financiers et les assurances, et de 1% à 2% pour les sociétés soumises au taux d'imposition des sociétés (IS) de 35% (cas des sociétés d'investissement, des sociétés de recouvrement, des sociétés pétrolières, des sociétés de télécom, des grandes surfaces, des concessionnaires d'automobiles ou encore des franchises). Cette mesure s'applique au titre des résultats imposables des exercices 2020, 2021 et 2022. Par ailleurs, les contribuables dont le revenu est inférieur à 5 000 TND sont exonérés de la CSS. Une redevance de 3% sera appliquée sur le chiffre d'affaires réalisé en Tunisie par les sociétés non résidentes, relatif à leurs ventes en ligne. La majoration jusqu'à 90% des droits de douane sur un certain nombre de produits d'origine turque instaurée en 2018 initialement pour deux ans sera prolongée en 2020 et en 2021. Enfin, une mesure fiscale de soutien du secteur de l'huile d'olive est mentionnée dans le PLF. En revanche, la proposition du parti islamiste Ennahdha de créer un fonds de zakat et dons, dont les revenus seraient distribués aux démunis, aux jeunes sans emploi, aux élèves et aux orphelins, a été rejetée, entre autres à cause de la connotation religieuse (faisant référence à l'aumône institutionnelle islamiste). Pour rappel, les mesures les plus importantes stipulées dans le PLF 2020 initial sont la clarification des conditions pour l'application d'un taux d'imposition des sociétés à 13,5% (cela concerne les sociétés de commerce international, de services de logistique fournis de manière groupée, de services innovants dans les technologies de l'information, du développement de logiciels et du traitement de données ; celles-ci devront générer un montant minimum de dépenses annuelles et d'emplois qualifiés permanents pour pouvoir bénéficier de ce taux préférentiel), une procédure simplifiée de contrôle fiscal pour améliorer le recouvrement fiscal, la digitalisation (par exemple dans les échanges entre l'administration et les contribuables), la généralisation de la non-application de la TVA sur certains intrants de l'agriculture et de la pêche, la hausse de l'impôt sur les sociétés à 35% pour certaines prestations de services dans le domaine des hydrocarbures, la facilitation des conditions d'octroi du régime forfaitaire pour les personnes physiques, et l'encouragement de l'admission des entreprises à la Bourse. Le président de la Commission provisoire chargée de l'examen du PLF 2020, M. Iyadh Elloumi, a regretté le manque de « vision économique » et appelle à travailler à l'élaboration d'un projet de Loi de Finances Complémentaire (PLFC) pour l'année 2020 dès le mois de janvier 2020.

- *Le déficit commercial à prix courants sur les 11 premiers mois de l'année 2019 s'est accru de +2,7% en glissement annuel.*
Selon les dernières données publiées par l'Institut National de la Statistique (INS), le déficit commercial sur les 11 premiers mois de l'année 2019 a progressé de +2,7% en glissement annuel (g.a.). Il s'élevait à 17,8 Mds TND fin novembre 2019, contre 17,3 Mds TND fin novembre 2018. La hausse des exportations en valeur (+8,8% sur les 11 premiers mois de l'année 2019 en g.a. à 40,4 Mds TND) est toutefois supérieure à celle des importations en valeur (+6,8% en g.a. de janvier à novembre 2019 à 58,2 Mds TND). Ces variations en valeur sont liées principalement à un effet prix : selon les données à prix constants, les exportations

en volume (prix constants, base 2015) ont diminué de -4,5% sur les 11 premiers mois de 2019 en g.a. et les importations en volume ont diminué de -8,1% sur la même période. Sur le plan sectoriel, les exportations en valeur sur les 11 premiers mois de l'année 2019 ont fortement augmenté en g.a. dans les secteurs des mines, phosphates et dérivés (+21,1%), des industries mécaniques et électriques (+13,5%), de l'énergie (+10,9%) ou encore du textile, de l'habillement et du cuir (+6,5%). *A contrario*, les exportations en valeur sur la période ont chuté dans le secteur de l'agriculture et des industries agro-alimentaires (-12,9% en g.a.), en lien notamment avec la baisse des exportations d'huile d'olive (-38,3% en g.a.). Les importations de produits énergétiques en valeur ont augmenté de +20,9% (notamment le gaz naturel) sur les 11 premiers mois de l'année 2019 en g.a.. En conséquence, le déficit énergétique sur les 11 premiers mois de l'année 2019 représentait 39,3% du déficit commercial total de la Tunisie (soit 7,0 Mds TND). Sur la même période, les importations de biens d'équipement ont progressé de +9,7% en g.a., et les importations de produits agricoles et alimentaires de base ont augmenté de +5,9% en g.a. Sur le plan bilatéral, le déficit commercial en valeur de la Tunisie est lié principalement aux échanges avec la Chine (-5,4 Mds TND, après -5,0 Mds TND le mois précédent), l'Algérie (- 2,8 Mds TND, après -2,7 Mds TND le mois précédent), l'Italie (-2,5 Mds TND, après -2,4 Mds TND le mois précédent), la Turquie (-2,2 Mds TND, après -2,0 Mds TND le mois précédent) et la Russie (-1,3 Md TND, après -1,2 Md TND le mois précédent). *A contrario*, la Tunisie enregistre un excédent commercial vis-à-vis de la France (+3,6 Mds TND, après +3,3 Mds TND le mois précédent), de la Libye (+1,2 Md TND, après +1,1 Md TND le mois précédent) et du Maroc (+0,4 Md TND, après +0,3 Md TND le mois précédent).

- *L'Allemagne a accordé à la Tunisie 300 M EUR sous forme de crédits additionnels.*

Dans un communiqué officiel publié sur son site, le ministère des affaires étrangères de la Tunisie a annoncé l'octroi par l'Allemagne de crédits additionnels à la Tunisie d'un montant total de 300 M EUR (environ 952 M TND). Cet accord est intervenu lors de la 15^{ème} session des concessions gouvernementales germano-tunisiennes, dont les travaux se sont déroulés du 10 au 12 décembre 2019. Ces crédits sont dédiés au financement de nouveaux projets de développement dans le pays, dans les domaines de l'emploi, du développement économique, de la navigation, de la réforme administrative, de la gouvernance, du secteur de l'eau et des créneaux innovants. L'Allemagne a accepté les propositions tunisiennes de coopération dans 7 domaines différents, dont l'emploi de tunisiens en Allemagne, le développement des exportations tunisiennes vers l'Allemagne et vers les marchés africains prometteurs, ainsi que la contribution financière au projet de l'interconnexion électrique entre la Tunisie et l'Europe. L'Allemagne a également accepté de convertir une partie de la dette tunisienne sous forme de financements pour d'autres projets qui seront déterminés ultérieurement.

- *Selon la Compagnie de phosphates de Gafsa (CPG), la production de phosphates en Tunisie a atteint près de 3,5 M de tonnes de janvier à novembre 2019, et sur l'année entière, elle pourrait être supérieure de 15% à celle de 2018.*

Le 10 décembre 2019, M. Ali Khemiri, Directeur général (DG) de la Compagnie des phosphates de Gafsa (CPG), a dévoilé les chiffres de la production nationale de phosphates pour la période janvier – novembre 2019. Elle atteindrait 3,5 M tonnes sur les 11 premiers mois de 2019. La CPG table sur une production annuelle de 3,8 M tonnes en 2019, soit +15,1% par rapport à 2018 (3,3 M tonnes en 2018). L'entreprise justifie cette amélioration en 2019 par le changement de gouvernance du holding CPG-GCT. Pour rappel, en octobre 2019, deux DG distincts ont été nommés à la tête de la CPG et du Groupe chimique tunisien (GCT) : M. Ouanassi assurant la gestion stratégique et la gouvernance du GCT et M. Khémili veillant à la gestion technique et quotidienne de la CPG. Cette hausse prévisionnelle de la production en 2019 par rapport à l'année précédente doit cependant être nuancée. En effet, la production de phosphates en 2018 avait été contrainte par de nombreux blocages et mouvements sociaux. Ceux-ci avaient engendré une cessation d'activité de la CPG durant plusieurs mois de l'année. *In fine*, la production de phosphates en 2019 resterait inférieure à celle de 2017 (4,4 M de tonnes cette année). Pour rappel, les capacités de transformation de phosphate brut du GCT s'élèvent à 6,5 M t de tonnes par an et la production de phosphates en 2010 avait atteint un niveau record à 8 M tonnes.

LIBYE

- *La Compagnie nationale pétrolière a confirmé l'approbation par la Libye de l'acquisition par Total de 16,33% des parts de Marathon Oil dans la concession de Waha Oil.*

Le Conseil d'administration de la Compagnie nationale pétrolière (National Oil Corporation – NOC) a confirmé l'acquisition par Total de 16,33% des parts de Marathon Oil dans la concession de Waha Oil. L'accord repose sur les termes suivants : Total s'est engagé à investir 650 M USD pour développer les concessions de Waha et accélérer la production pétrolière via deux projets principaux (North Gialo et NC 98). Cela engendrera une augmentation de la production de 180 000 barils par jour. La NOC obtiendra une prime à la signature de 150 M USD qui devra être allouée à des programmes sociaux et de développement durable dans les zones adjacentes aux opérations pétrolières. Total réalisera ces paiements durant les phases de développement des concessions. Pour rappel, en mars 2019, Total avait annoncé l'achat de la participation de Marathon à hauteur de 450 M USD mais la Compagnie nationale pétrolière (National Oil Corporation – NOC) avait alors refusé l'opération. Désormais, Total détient 16,33% des concessions de Waha, contre 59,18% pour la NOC, 16,33% pour ConocoPhillips et 8,16% pour Hess.

- *La compagnie pétrolière de Benghazi aurait tenté d'exporter du pétrole illégalement à quatre reprises et continuerait de contrôler l'approvisionnement en carburant à l'Est.*

Alors que la Compagnie nationale pétrolière (National Oil Corporation – NOC) de Tripoli est censée détenir le droit exclusif d'exporter du pétrole libyen, sa concurrente à Benghazi aurait tenté de le faire de façon illégale à quatre reprises, selon le dernier rapport du groupe d'experts des Nations Unies sur la Libye. En outre, elle continue de contrôler l'approvisionnement en carburant à l'Est.